

DECISION N°2022-171/CP

OBJET :

FOURNITURE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE DENAIN

Lot 1 : Vêtements de travail pour les agents du centre Technique Municipal : Bâtiments – Logistique – Cimetière – Voiries – propreté urbaine – Restauration – Services/Réceptions – Astreintes – Espaces verts - EPI

- 1. Commande publique**
- 2. Marchés publics**

Le Maire,

Vu les Articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu la procédure adaptée lancée en vertu des articles R.2113-1, R.2123-1, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et 14 du Code de la Commande Publique,

Vu l'analyse des offres,

DECIDE

Article 1 : Un marché pour la fourniture de vêtements de travail pour les services de la ville de Denain pour le lot 1 : Vêtements de travail pour les agents du Centre Technique Municipal : Bâtiments – Logistique – Cimetière – Voiries – Propreté urbaine – Restauration – Services/Réception – Astreintes – Espaces verts - EPI sera signé par mes soins avec la société COL BLEU – 20, Avenue de Saint Amand – 59300 Valenciennes.

Article 2 : Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

Montant minimum annuel : 5 000 euros HT

Montant maximum annuel : 40 000 euros HT

Article 3 : Le marché prendra effet à compter de sa notification pour une période d'un an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction dans la limite de 4 ans.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

A DENAIN, le 27/10/2022

Le Pouvoir Exécutif

ANNE-LISE DUFOUR-TONINI

Acte soumis à transmission

Affiché le

Certifié exécutoire